

## Congrès du PSS 16/17 septembre 2006 à Sursee LU

# **Initiative populaire** **« Pour des impôts justes et équitables –** **Stop aux abus de la concurrence fiscale ».**

### **Intervention de Jean-Noël Rey, conseiller national**

Le projet d'initiative populaire du comité directeur du PSS est solide et bien pensé.

Il s'appuie sur les travaux préparatoire d'un groupe de travail du groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée fédérale d'une part et sur deux études fouillées du bureau infras et de nombreux avis d'experts, d'autre part.

Je vous invite à l'approuver. Ma collègue Margret Kiener Nellen vous présentera en détail le contenu du projet. Il m'incombe de vous commenter ses objectifs politiques.

### **1. Pourquoi ce projet ?**

**Tout d'abord pour répondre aux excès de la concurrence fiscale et du tourisme fiscal.**

La concurrence est acceptable quand elle favorise un meilleur approvisionnement en marchandises et services ainsi que des prix avantageux. La concurrence est inacceptable quand elle mine la solidarité confédérale. Et c'est le cas en matière fiscale !

Depuis les années nonante, la Suisse connaît un début timide d'harmonisation soit une harmonisation formelle c'est-à-dire une harmonisation ne touchant que

les principes régissant l'assujettissement à l'impôt. Même cette timide réforme a eu de la peine à passer. On se souvient des combats acharnés de l'époque contre Otto Stich qui voulait introduire la taxation annuelle qui aujourd'hui est la règle.

La mise en œuvre de l'harmonisation formelle n'est pas uniforme puisque l'Assemblée fédérale a rejeté ma proposition de créer une commission mixte Confédération / cantons chargée d'une application uniforme de la loi.

Certes, en Suisse la souveraineté fiscale des cantons découle de notre structure fédéraliste.

Toutefois, ce principe ne doit pas conduire à des situations choquantes dues à des systèmes fiscaux cantonaux disparates.

Comment justifier qu'une famille avec 2 enfants et un revenu de CHF 50'000.- paie CH 278.- d'impôts à Zoug, 2'000.- à Glaris et Altdorf et 1'500.- à Delémont. Je pourrais multiplier ces exemples déconcertants.

### **La concurrence fiscale actuelle favorise le tourisme fiscal.**

Les exemples sont connus de ces capitaines d'industrie qui quitte le bateau pour s'installer sur les îles clémentine en matière fiscale.

La concurrence fiscale ne sert qu'aux riches. Elle appauvrit l'Etat et conduit à une charge fiscale plus lourde de la classe moyenne.

Et puis, il y a eu le coup de force de Schaffhouse, d'Obwald d'Appenzell Rhodes-Extérieures qui ont osé introduire un impôt dégressif pour les hauts revenus. Donc plus vous avez de hauts revenus, moins vous paierez d'impôts en proportion.

C'est un véritable scandale. L'impôt dégressif foule la Constitution fédérale aux pieds ; Constitution qui prévoit clairement le principe selon lequel les impôts sont perçus selon la capacité contributive.

Malgré ce mandat constitutionnel, notre ministre des finances Merz chante les louanges de ce système ignoble.

Vouloir donner qu'aux riches heurte le sentiment de nombreux suisses et mine les fondements de notre société.

**Ensuite, notre projet vise à plus de justice fiscale. Le PSS ne vise pas plus d'impôts mais autant d'impôts que nécessaires et surtout la justice fiscale.**

D'ailleurs, les pays scandinaves qui connaissent des impôts plus élevés que chez nous, bénéficient aussi d'un Etat social mieux bâti que le nôtre et d'une croissance économique qui nous fait pâlir d'envie !

Donc cessez Messieurs de la droite de nous chanter les bienfaits de votre concurrence fiscale qui n'a d'objectif que d'affamer l'Etat social et de réduire les pouvoirs publics à l'impuissance.

**De plus**, à une époque où la mobilité des travailleuses et des travailleurs et l'enchevêtrement économique des entreprises ne cessent de croître, la multiplication des réglementations fiscale est dépourvue de tout fondement objectif. Cette multiplication nuit grandement à la transparence et à la sécurité du droit. Elle entrave l'élaboration d'une jurisprudence claire permettant de dégager certains concepts fondamentaux de droit fiscal et est source de complication toujours plus grande pour les autorités de taxation.

Par son initiative, le PSS fait un pas important vers plus de justice fiscale et pour réduire les grandes disparités d'imposition entre les régions.

**Le PSS poursuit les objectifs stratégiques suivants en matière fiscale :**

- 1. redistribution des richesses ;**
- 2. imposition de la capacité contributive**
- 3. encaissement efficace de l'impôt**
- 4. perception de l'impôt selon le principe de l'équité**

Finalement, avec notre initiative nous nous inscrivons dans le prolongement du refus par la majorité du peuple suisse du paquet fiscal, ficelé par les bourgeois et bourré de privilèges pour les riches.

Le peuple suisse a dit non. Le Conseil fédéral en est resté bouche bée. Depuis M. Merz multiplie les effets d'annonce et promet la simplification des impôts. Toujours rien à l'horizon.

### **Le PSS se devait donc d'agir pour**

- **simplifier les impôts par l'harmonisation**
- **faire respecter la Constitution fédérale**
- **rétablir la justice fiscale**

## **2. Quelles sont ces principales caractéristiques de l'initiative?**

- 1. Stopper une concurrence fiscale de plus en plus agressive et dommageable pour les pays.**

Et cela grâce à une imposition harmonisée des gros revenus, dès 250'000.- imposable et des grosses fortunes, dès 2 mio imposable.

Avec cette manière de faire, on stoppe le tourisme fiscal, on respecte le fédéralisme, on harmonise vers le haut et indirectement on met la pression sur l'harmonisation globale des revenus.

- 2. on interdit la dégressivité de l'impôt aux niveaux fédéral, cantonaux et communaux.**

Et ainsi on met fin au scandale qui mine la confiance de la majorité dans l'Etat.

- 3. on renforce la péréquation financière et ainsi la solidarité**

Et cela, en consacrant une grande partie des recettes supplémentaires due à la mise en œuvre de notre initiative, pendant une certaine période, à la péréquation financière.

**4. on se concentre sur l'essentiel :**

- le tourisme fiscal
- les privilèges aux riches
- le rétablissement de la justice fiscale.

**5. on présente un projet qui peut trouver une majorité**

ON PEUT, ON DOIT GAGNER, SOYONS UNIS DERRIERE CETTE INITIATIVE.

St. Léonard, le 13 septembre 2006